

N°AURA-2019-Exp-017

**AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE**

**Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2019-02-17-00265

Dénomination du projet : Prélèvement d'Orthotric de Robert

Lieu des opérations : Département de l'Isère dans le cadre de plusieurs aménagements

Bénéficiaire : Bureau d'étude TERE0

**MOTIVATION OU CONDITIONS**

Dans le cadre de travaux d'aménagement à réaliser sur le département de l'Isère (Programme d'action de prévention des inondations) sur le Drac aval et sur l'Oisans et restauration écologique de la boucle des Sablons, le bureau d'étude Tereo sollicite une dérogation pour le prélèvement de fragments d'Orthotric de Roger et l'analyse d'échantillons en laboratoire ; espèce avérée sur le Drac et dans les zones d'étude identifiées.

L'avis du CBNA rendu le 8 mars courant est favorable la coupe d'une portion de la plante étant indispensable à l'identification de l'espèce. Seuls quelques brins avec 2 capsules suffisent pour chaque échantillon. L'espèce a déjà fait l'objet de données collectée par le bureau d'étude EGIS lors d'une étude d'impact pour la rénovation de l'A 480 commune d'Échirolles. Il n'est donc pas nécessaire de collecter sur cette partie de la zone d'étude.

Le CSRPN émet un avis favorable à condition que le bureau d'étude s'engage à : limiter ses prélèvements à des quantités garantissant une absence d'impact significatif sur les individus et les populations échantillonnées de l'espèce ; transmettre au terme de l'étude un bilan des prélèvements réalisés et les déterminations obtenues au Conservatoire botanique national Alpin et à la DREAL Aura, ainsi que les données géolocalisées pour intégration au Pôle d'Information Flore-Habitats.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 24-04-2019

SIGNATURE

L'expert délégué flore de la commission Alpes-Ain  
du CSRPN Auvergne Rhône-Alpes



Nicolas BIANCHIN